



Alliance seeds



Process conforme aux modes de productions Bio
Certifiés par FR-BIO-01

Mme Lauriane VOLLET
1425 Chemin de Bonarme
46800 BARGUELONNE en QUERCY

Montréal, le 26 mars 2025

FACTURE N° 240236

Prestation de Triage	ESPECE	N° de Lot	Quantité							Prix Unitaire	Montant	
	LENTILLES ANICIA	24102	1	BB	x	124,0	Kg	=	124,00	0,550 €	400,00 €	
			1	BB	x	128,0	Kg	=	EDT			
		Fourniture de BB							=	1,0	16,00 €	16,00 €
		Fourniture de Palettes							=	2,0	16,00 €	32,00 €
		Forfait pour Chargement / Déchargement							=	1,0	65,00 €	65,00 €
	TOTAL H.T.										513,00 €	
	MONTANT DE LA T.V.A.									20,00%	102,60 €	
MONTANT TOTAL										=	615,60 €	

Stockage payant 1 mois après facturation : 10 € / mois entamé / palette ou BB Le premier mois
Soit à partir du : 25 avril 2025 50 € / mois entamé / palette ou BB les 2 mois suivants
100 € / mois entamé / palette ou BB après 3 mois de stockage
Les écarts de Tri ne sont gardés que 8 jours à compter du 26 mars 2025

Suite à une forte recrudescence d'impayés, aucun enlèvement sera possible sans un règlement complet de la facture par virement.

Valeur à votre aimable règlement,

Echéance : 26 mars 2025

Dans le cadre des mesures prises liées au COVID-19, nous vous demandons de régler exclusivement par VIREMENT à échéance selon les coordonnées bancaires ci-dessous, nous n'acceptons plus les règlements par chèques. Merci.

Coordonnées bancaires

CREDIT MUTUEL, 28630 GELLAINVILLE
ALLIANCE Seeds - 28200 VILLEMAURY
IBAN = FR76 1189 9003 2500 0200 2330 173
BIC = CMCIFR2A

Conformément aux articles 441-4 c. com. Et D 441-6 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de

RD 119 Pech Agut - 11290 MONTREAL D'AUDE - France
Tél bureau : +33468762781 - Tél usine : +33608342503 - production@alliance-seeds.com
SAS au capital de 122320€ - n° Siret 385 270 400 00014 - APE 4621Z - n° TVA : FR 49 385 270 400